

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Plui

Boucle Nord de Seine

Dessinons ensemble
notre territoire

Lancement de la concertation

Décembre 2021



Argenteuil **Asnières-sur-Seine** **Bois-Colombes**

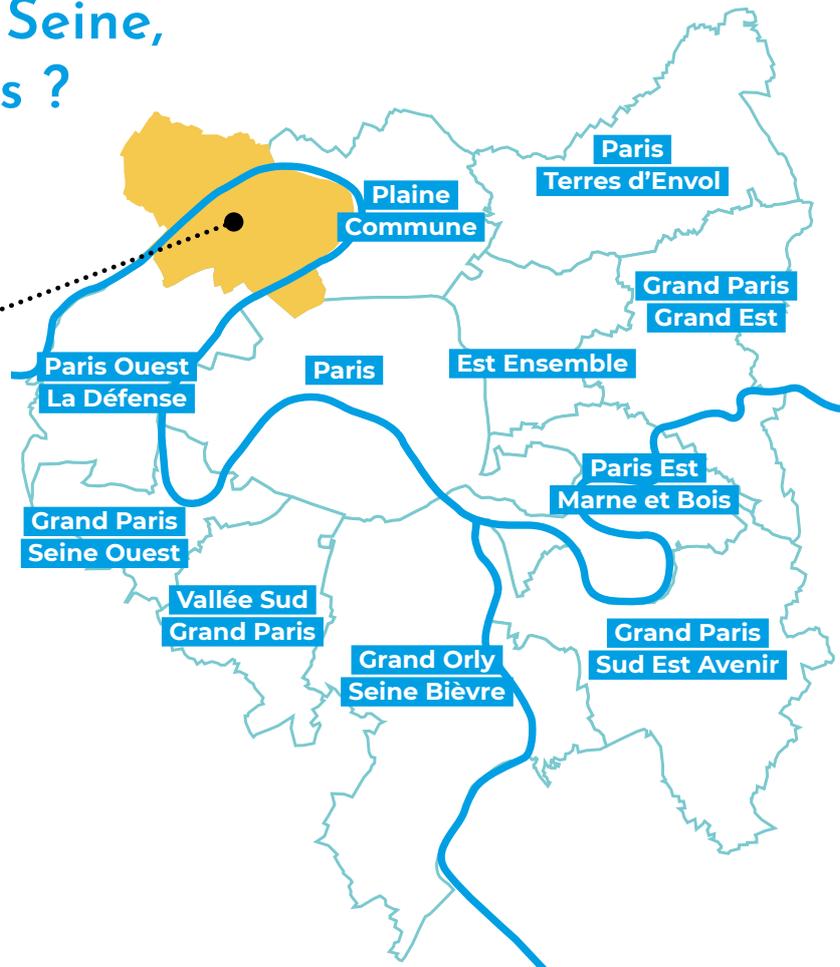
Clichy-la-Garenne **Colombes** **Gennevilliers** **Villeneuve-la-Garenne**

Pour plus d'information : www.bouclenorddeSeine.fr/plui



Boucle Nord de Seine, qui sommes nous ?

Boucle Nord de Seine



2

L'évolution du contexte législatif a dessiné une nouvelle organisation des collectivités territoriales d'Île-de-France.

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles et la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ont entraîné la création de la **Métropole du Grand Paris (MGP)** et des **Établissements Publics Territoriaux (EPT)** au 1^{er} janvier 2016.

C'est dans ce cadre que l'Établissement Public Territorial **Boucle Nord de Seine**, composé des communes d'Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne, a vu le jour. Un certain nombre de compétences, anciennement communales, lui ont été transférées, notamment l'urbanisme et l'aménagement de l'espace. Ainsi, c'est maintenant Boucle Nord de Seine qui a la mission d'élaborer le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**. C'est pourquoi le Conseil de Territoire a prescrit l'élaboration d'un PLUi en avril 2021.

7
communes

2
départements


La Seine


16 ponts

49,3 km²

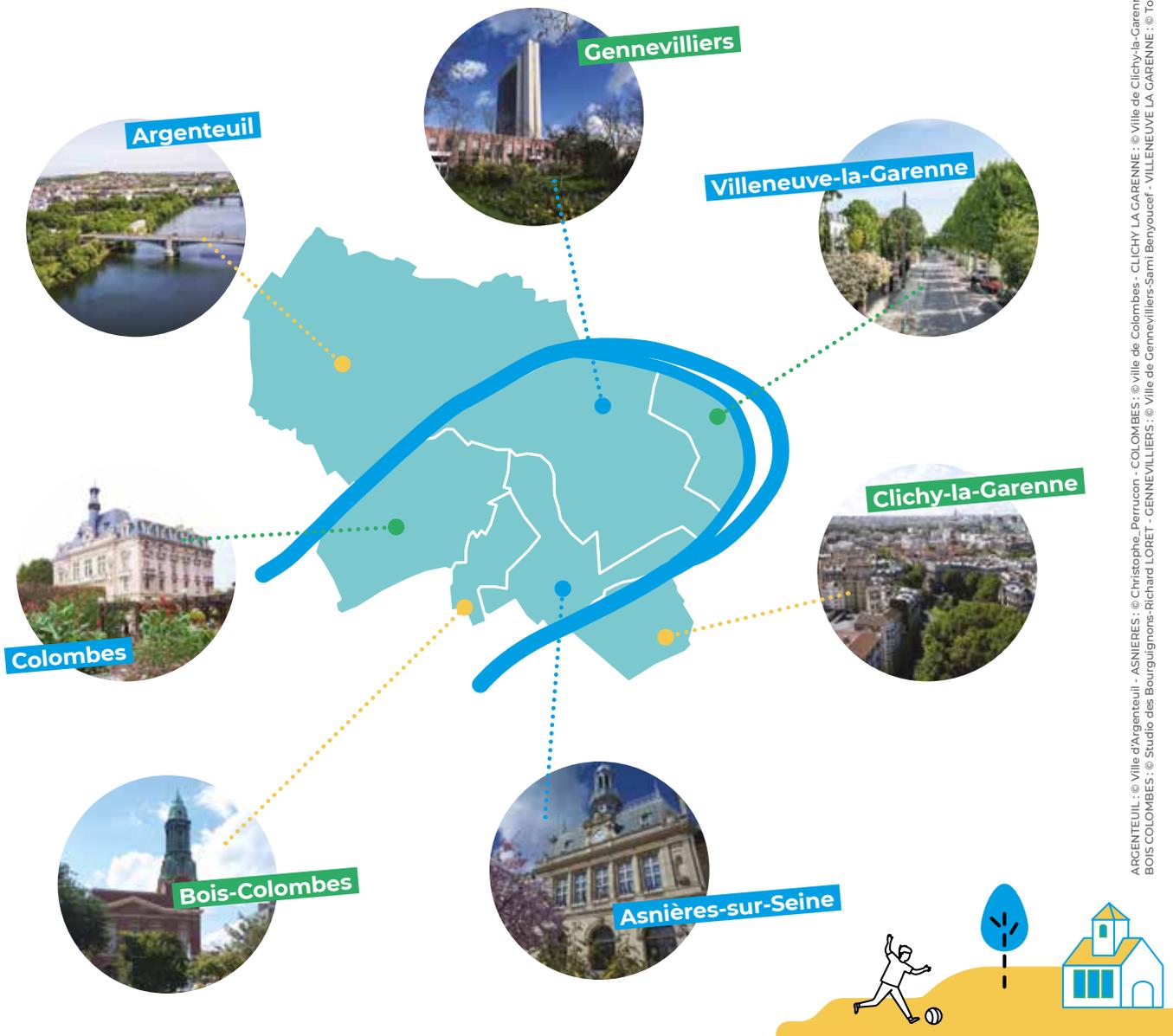

441 420
habitants

6,3 %
des habitants
de la métropole
du Grand Paris

183 600
emplois

Un territoire à vivre

Des identités locales fortes, avec la Seine comme colonne vertébrale



ARGENTEUIL : © Ville d'Argenteuil - ASMIERES : © Christophe Perrucon - COLOMBES : © Ville de Colombes - CLICHY-LA-GARENNE : © Ville de Clichy-la-Garenne
BOIS COLOMBES : © Studio des Bourguignons-Richard LORET - GENNEVILLIERS : © Ville de Gennevilliers-Sami Benyoucef - VILLENEUVE LA GARENNE : © Tous droits réservés - Luc Boegly.


181 530
logements


4
stations de métro
4
futures gares
Grand Paris Express

2
Tramways

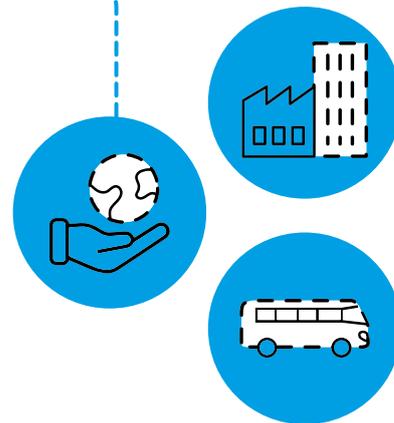

1 port autonome


2 autoroutes

10 gares

Un Territoire de Projets pour un projet de territoire

Les communes du territoire de Boucle Nord de Seine portent de nombreux projets urbains qui visent à améliorer le cadre de vie et à répondre aux problématiques locales : rénovation urbaine des quartiers en politique de la ville, reconquête de friches industrielles, valorisation des espaces publics, résorption des îlots insalubres, création d'espaces verts, réappropriation de la Seine, création de schémas d'aménagements et d'itinéraires cyclables... Ceux-ci devront être rendus possibles par le futur PLUi et s'inscrire à l'avenir dans une vision partagée du territoire.



Une identité affirmée dans la métropole

- ▶ Valoriser la géographie du territoire, en particulier la Seine
- ▶ Faciliter les mobilités notamment douces
- ▶ Préserver la diversité et la richesse des identités locales
- ▶ Favoriser la réalisation des grands projets ambitieux et qualitatifs

Un écosystème économique attractif

- ▶ Offrir un cadre qualitatif pour les entreprises et un écosystème dynamique
- ▶ Développer une offre de foncier diversifiée et préserver la capacité d'accueil
- ▶ Encadrer le développement de la fonction logistique

Une qualité urbaine pour tous

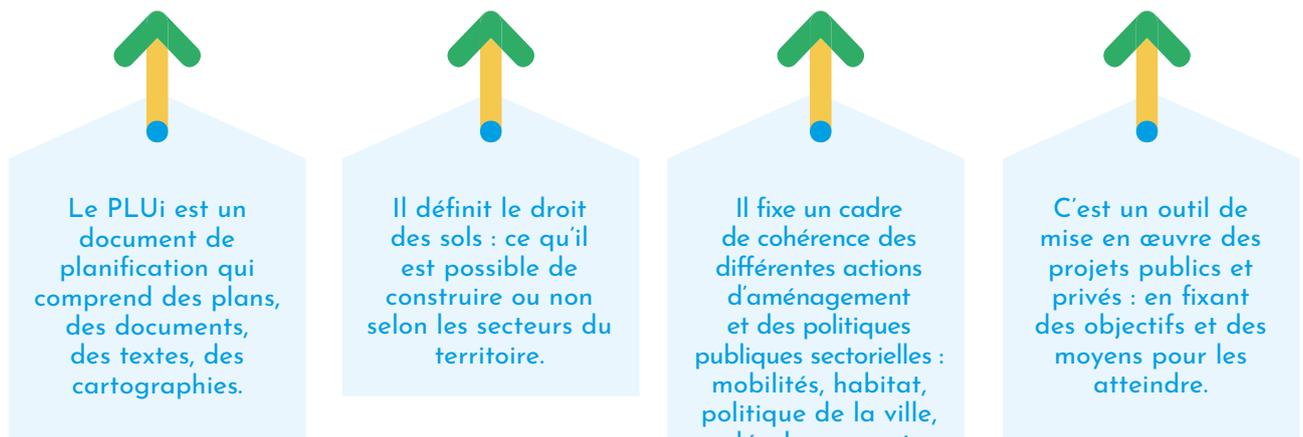
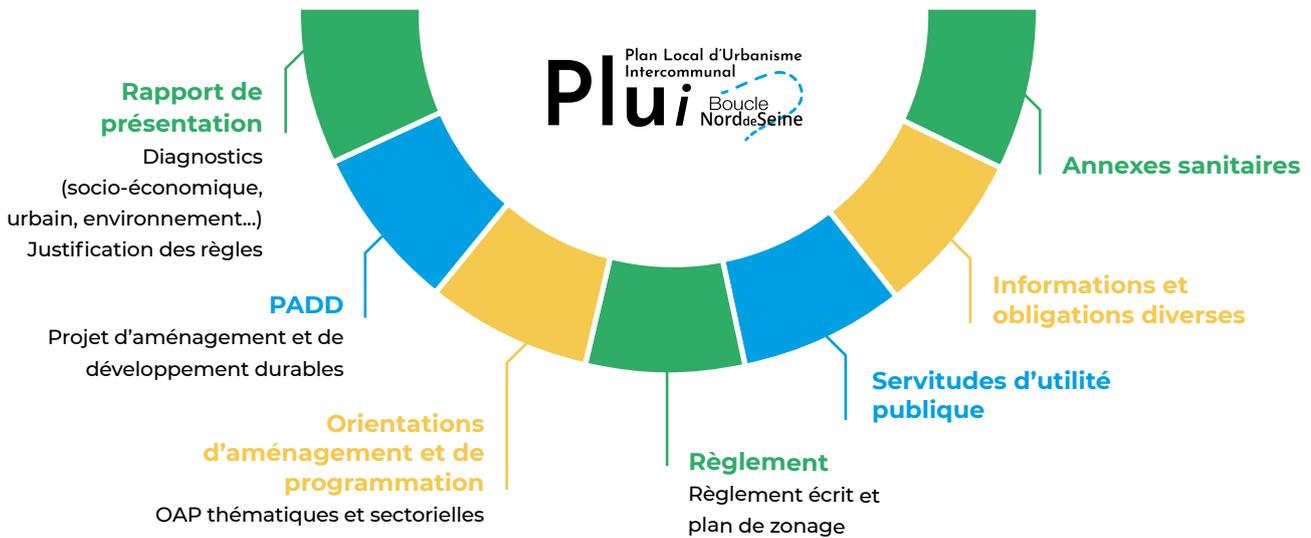
- ▶ Accompagner les mutations urbaines en veillant aux équilibres et à la qualité des projets
- ▶ Permettre les parcours résidentiels au sein du territoire
- ▶ Offrir des services de proximité et une qualité urbaine pour tous
- ▶ Valoriser et adapter les tissus pavillonnaires
- ▶ Renforcer les polarités et les rendre accessibles
- ▶ Résorber les fractures urbaines

Un pôle métropolitain d'écologie urbaine

- ▶ Engager la transition énergétique et favoriser la sobriété dans l'urbanisme
- ▶ Réduire l'empreinte écologique du territoire et renforcer sa résilience face au changement climatique
- ▶ Valoriser et développer les espaces naturels et trames vertes
- ▶ Renforcer la place de la nature en ville
- ▶ Favoriser le développement d'une agriculture urbaine et des circuits courts

Qu'est ce que le PLUi ?

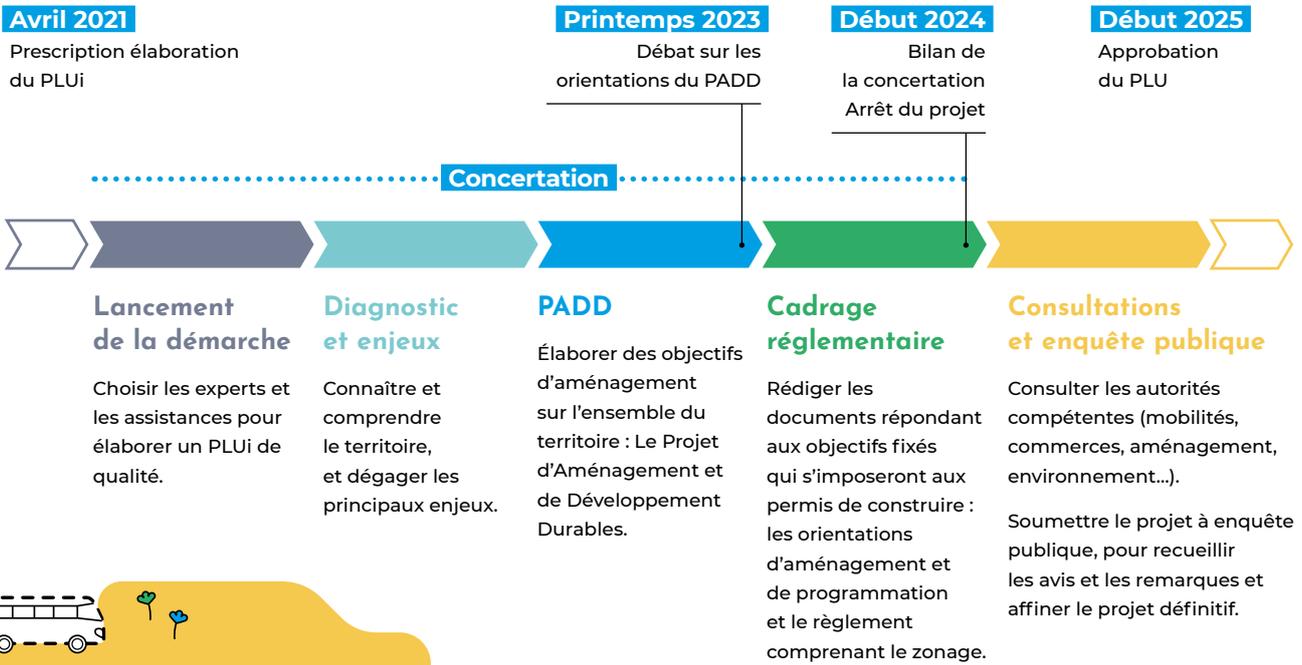
Un guide pour l'évolution du territoire



Pour cela il faut :



Un PLUi qui se construit ensemble dans le cadre de la concertation...



ÎLOTS DE CHALEUR EAU **LOGEMENTS BIOCLIMATIQUE**
DÉPLACEMENTS BERGES DE SEINE **COMMERCES** VÉLOS
BÂTIMENTS BRUIT **ARBRES** TRAVAIL JARDINS **TRAM** PATRIMOINE
 RUE **MÉTRO** **INDUSTRIE** ESPACES VERTS BUREAUX **CONFORT**
ÉQUIPEMENTS **SANTÉ** POLLUTION **HABITANTS** **ÉCOLES**
BUS **AGRICULTURE LOCALE** **ÉCONOMIE**

Des **parcs**
et jardins



Des commerces
et lieux de
loisirs

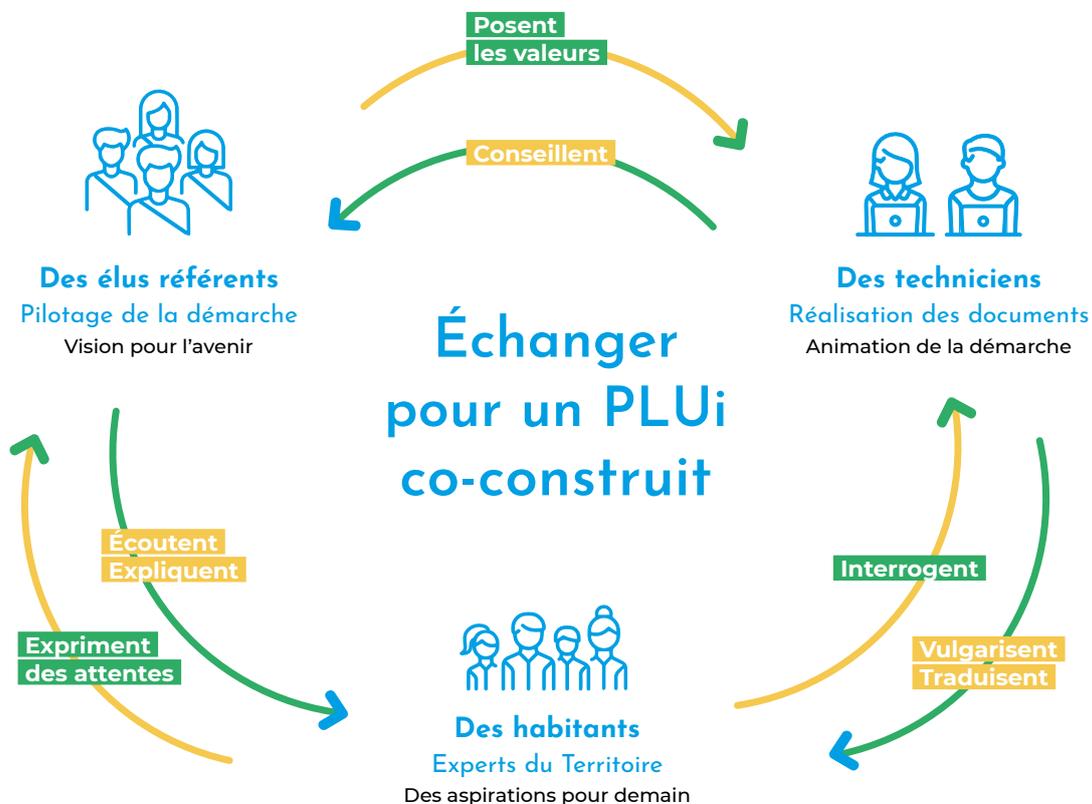
Un territoire de vie
à dessiner avec

VOUS



Et vous, à quoi
pensez-vous quand
vous pensez à votre
ville ?

... et élaboré dans une démarche collective



Si l'Établissement Public Territorial est compétent pour élaborer le PLUi, c'est bien dans le cadre d'une démarche partagée et collaborative avec toutes les communes, les élus, les habitants, les usagers et les acteurs du territoire que naîtra un projet pour l'évolution vertueuse du territoire qui sera traduit dans le futur PLUi.

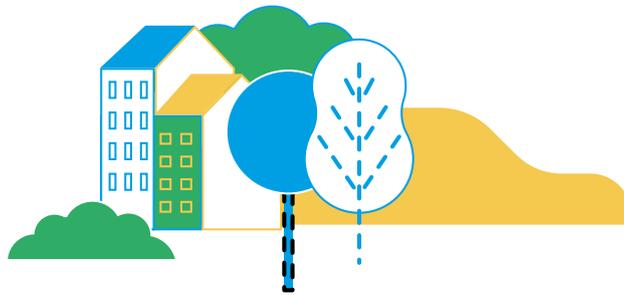
Vous êtes les premiers experts du territoire

Vos pratiques et connaissances de vos communes, vos suggestions et vos avis sont fondamentaux pour l'élaboration du PLUi de Boucle Nord de Seine. Votre vision du territoire d'aujourd'hui et vos attentes pour demain, permettront de dessiner ensemble l'avenir du territoire.

Ainsi, à chaque étape de l'élaboration du PLUi, des outils de participation spécifiques et adaptés seront proposés.

Comment participer ?

- ▶ En suivant l'actualité au travers des lettres du PLUi, des magazines communaux et des sites internet de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine et des communes.
- ▶ En vous informant auprès de votre mairie ou au siège de l'Établissement Public Territorial.
- ▶ En déposant vos observations dans les registres mis à disposition.
- ▶ En visitant la future exposition évolutive et itinérante.
- ▶ En participant aux différents moments d'échanges (réunions, ateliers...) qui seront organisés dans le cadre du PLUi.
- ▶ En posant vos questions ou en émettant vos remarques par courrier à l'attention de Monsieur le Président de Boucle Nord de Seine.
- ▶ En envoyant un mail à plui@bouclenorddeSeine.fr
- ▶ En faisant remonter individuellement ou collectivement par le biais des associations vos points de vue auprès de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine ou des services urbanisme des communes.



Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine

1 bis rue de la Paix 92 230 Gennevilliers

plui@bouclenorddeseine.fr

www.bouclenorddeseine.fr/plui

